

Mandat de Présélection

Annexe au contrat n°

Vu la Loi relative à la réglementation des télécommunications n° 96-659 du 26 juillet 1996.

Vu l'Arrêté du 12 mars 1998 portant autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau ouvert au public en vue de l'exploitation de tous services de télécommunications, y compris la téléphonie entre points fixes, par France Telecom selon les prescriptions techniques et réglementaires fixées dans le cahier des charges annexé à l'arrêté.

Vu les recommandations de l'Autorité de Régulation des Télécommunications.

Mandat Mise en œuvre de la Présélection

En complément du contrat de service **WESTCOM**, j'autorise et mandate, en mon nom et pour mon compte :

WESTCOMMUNICATIONS

à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de France Telecom ou des opérateurs d'infrastructures pour mettre en œuvre la présélection automatique vers son réseau pour les lignes suivantes, dont je suis titulaire :

Dpt	N° de téléphone	Dpt	N° de téléphone
.....
.....
.....
.....
.....

Lignes en annexe :

Le titulaire est seul responsable des informations concernant les Numéros De Lignes (NDI) fournis dans le cadre du présent mandat.

Par la présente, je résilie toute présélection existante antérieure sur les lignes mentionnées ci-dessus.

J'ai bien noté qu'en cas de résiliation de ce contrat de service, la présélection des lignes ci-dessus mentionnées sera résiliée par l'opérateur désigné.

En cas de modification de ligne(s) affectant le numéro de ligne, la présélection ne sera pas automatiquement reconduite, je pourrai effectuer une demande complémentaire sur la ou les nouvelles lignes en appelant **WESTCOM**, notre Mandataire de Gestion.

Cette demande est associée aux conditions particulières définies et aux conditions générales **WESTCOM**.

A..... Le.....

Nom de signataire :

Fonction :

Bon pour mandat

Signature et cachet de la société

N° de siret.....